

**CONTRAT DE LOCATION 2010 :**  
**MOBIL-HOME, CHALET OU GITE**

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

Tél..... Fax.....

Nombre de personnes..... Age des enfants.....

Canal d'accès (internet, guide, agence.....)

Période de location : du samedi.....15h00 au samedi.....10h00

**PAIEMENT** : Par carte de crédit, chèque, mandat ou virement (Caisse d'Épargne de BOUSSAC, 23600, cpte 08.1050657.76, SARL Camping du Château de Poinsouze). La location ne sera effective que lorsque l'acompte de 25 % sera versé, dans un délai de 10 jours à réception du contrat. Passé ce délai, la réservation ne pourra être validée.

**Le paiement de la totalité du solde se fait à l'arrivée.**

**CONDITIONS DE LOCATION : LES CHIENS NE SONT PAS ADMIS DANS LES LOCATIONS**

Ce contrat est nominatif, non cessible et ne peut être sous-loué. La location se fait à la semaine, du samedi 15 h au samedi 10 h. **Arrivée le samedi à partir de 15 h et jusque 20 h, départ le samedi entre 8 h et 10 h.** Le locataire devra effectuer **un pointage de l'inventaire qui lui sera fourni et le rendre signé à l'accueil le jour même de son arrivée.** Tout inventaire non retourné dans les 2 heures suivant l'arrivée sera considéré comme sans réserve. Au départ, l'inventaire et la propreté des lieux seront contrôlés. Tout locataire est tenu de respecter le règlement intérieur et les biens qui lui sont confiés. Une caution de 200 € pour toutes les locations sera versée à **l'arrivée en espèces ou chèque français.** Tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux si nécessaire. Il ne sera accepté aucun objet disparate de remplacement, seul un remplacement à l'identique sera toléré (voir à l'accueil). Tout séjour interrompu de votre fait ne pourra être remboursé. Il appartient au locataire de souscrire une assurance responsabilité civile, dommages, annulation. **Le nettoyage incombe au locataire** et la location doit être quittée dans le même état de propreté que lors de l'arrivée. La caution sera restituée intégralement ou non en cas de dommage ou de défaut de propreté, au plus tard **une semaine après le départ par courrier.** Toute annulation d'une réservation devra être effectuée par écrit.

Cette location comprend l'accès aux terrains de jeux, foot, volley, basket, badminton, aire de jeux , à la piscine et au toboggan aquatique, aux tables de ping-pong et accès à la bibliothèque, télévision, trampoline, château gonflable.

**AUTRES SERVICES** : location de bicyclettes, planches à voile, catamaran, pédalos, canoë, laverie, séchoir, repassage, bar animation, dépannage épicerie, plats à emporter, restaurant, salle de jeux, pêche (sous conditions de règlement de pêche).

Possibilité de location de draps : 8 € par lit et semaine

Frais de réservation : 15 €

Ci-joint un chèque de réservation de 25 % du montant total du séjour :

Soit : ..... €

+ frais de réservation ..... 15 €

**Assurance annulation facultative : 13 € par semaine X ..... =.....** €

Total : ..... €

Paiement par carte bancaire (sauf American Express ou Diners) : ..... €

Carte n° \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ date expiration \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Date.....

Date.....

Signature pour accord : le Locataire

Signature pour accord : la Direction